



DOSSIER D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE SERVICES À DOMICILE



BULLETIN D'ADHÉSION AESAD ANNEE 2020

Nom de l'entreprise :

Forme Juridique :

N°SAP :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Email :

Nom du (de la) dirigeant(e) :

Année de création :

Nombre de salariés (équivalent temps plein) :

Si entreprise créée en 2020 : gratuit

Cotisation pour l'année 2020 :

- Entreprise créée en 2019 : 90€
- Moins de 10 salariés : 120€
- A partir de 10 salariés : 150 €

Merci de retourner votre dossier à l'attention du trésorier de l'AESAD :

Monsieur CLARY

ALL SERVICES

140 rue François Perrin

87000 Limoges



CHARTE QUALITÉ

ASSOCIATION DES ENTREPRISES

DE SERVICES À DOMICILE

1 – CRITÈRES D’ADHÉSION :

- 1-2 Être une entreprise.
- 1-3 Être installée en Haute-Vienne (87).
- 1-4 Être agréée par les services de la DIRECTE dans le cadre de l’agrément ou de la déclaration.
- 1-5 Adhérer à la charte qualité de l’AESAD.
- 1-6 Dans un souci de participation et de collaboration, obligation de participer à au moins une réunion dans l’année.
- 1-7 S’acquitter de sa cotisation.

2 – ENGAGEMENTS DES MEMBRES :

2-1 ACCUEIL :

- Assurer une permanence téléphonique du lundi au vendredi, dans les périodes de jours ouvrables.
- Informer les usagers en dehors des heures d’ouverture par un message sur répondeur.
- Contacter le client dans un délai maximum de 24 heures, dans les périodes de jours ouvrables.

2-2 ANALYSE DE LA DEMANDE :

- Évaluer les besoins.
- Proposer de réaliser les travaux, activités ou services qui correspondent aux compétences de l’entreprise.

2-3 ÉLABORATION DE L'OFFRE DE SERVICES, DU DEVIS, DU CONTRAT :

- Indiquer aux clients les éléments de tarification : déplacement, coût horaire HT,...
- Fournir une facture claire et détaillée, avec le numéro et la date d'obtention de l'agrément ou de la déclaration.
- Fournir un devis clair et détaillé pour les montants supérieurs à 100€ TTC.

2-4 DISPOSITIONS POUR L'INTERVENTION :

- Réaliser la prestation dans le délai convenu dans le devis ou le contrat accepté par le client.
- Accepter d'intervenir en urgence si la demande le nécessite.
- Prévenir le client en cas de changement d'horaire ou de personnel ponctuel ou définitif.

2-5 COMPÉTENCES DES PERSONNES ET SUIVI :

- Mettre à la disposition des clients des intervenants formés et compétents, dotés de savoir-être et de savoir-faire.
- Veiller à la qualité de sa présentation physique.
- Etre aimable, courtois, ponctuel et informer de tout retard exceptionnel.
- Engager sa responsabilité en cas de détention, avec accord préalable et écrit de la personne aidée ou de son représentant légal, de clés de son domicile, de ne les confier à aucun tiers que ce soit et de ne les utiliser que dans le cadre d'un usage professionnel.*

2-6 RESPECT DE LA DÉONTOLOGIE :

- Respecter les droits fondamentaux des personnes aidées.
- Respecter la confidentialité des informations concernant la personne aidée dans le cadre des dispositions légales.
- S'engager à ne pas utiliser les appareils de communication de la personne aidée (téléphone, internet,...) sauf en cas d'urgence.

2-7 TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS ET ANALYSE DE LA SATISFACTION DES CLIENTS :

- Assurer un suivi des interventions par l'envoi de fiches « qualité » aux clients qui permettront une évaluation des prestations offertes par les adhérents.
- Mettre en place des actions correctives.

2-8 DURÉE DE L'ENGAGEMENT :

- Engagement d'un an reconduit automatiquement un an à réception des cotisations.

L'adhérent déclare avoir pris connaissance des engagements notifiés dans la charte qualité et s'engage à les respecter. Il s'engage également à promouvoir l'AESAD auprès des autres acteurs (entreprise de services à domicile, collectivités, personnels de santé,...) sur le département de la Haute-Vienne. Le non-respect de ce règlement entraînera la radiation à la présente charte et l'exclusion de l'AESAD.

Fait à le/...../.....

Entreprise :

Prénom et nom du responsable :

Signature et cachet de l'entreprise :

Le Président de l'AESAD

Stéphane HEUSSLEIN

AUTORISATION D'INSCRIPTION DES MEMBRES A PRATIC, L'EXTRANET DES RÉSEAUX DE LA CCI DE LIMOGES ET DE LA HAUTE-VIENNE

Au titre de votre adhésion à l'Association des Entreprises de Services À Domicile (AESAD), nous vous proposons un nouveau service sécurisé par Internet accessible par mots de passe.

Votre inscription vous permettra de bénéficier des services suivants :

1. **Échanger des informations** avec votre réseau en toute confidentialité et sécurité
2. Avoir le **droit d'accès** aux informations de référence ou d'actualité (documents, évènements, lien web) liées à vos réseaux
3. Rechercher des informations filtrées sur **vos centres d'intérêt** spécifiques
4. Gérer **vos listes de contacts** professionnels avec d'autres réseaux
5. Bénéficier de **l'appui de toute la communauté** via les listes de diffusion
6. **Valoriser vos expériences** collectives et individuelles
7. En résumé : **contribuer** à la force du réseau

Pour vous inscrire à ce nouveau service et recevoir par mail vos mots de passe, remplir le formulaire d'adhésion ci-dessous, le signer et le remettre à la personne responsable du réseau :

Coordonnées de l'animateur : Marie-France CAMALY, Chambre de commerce de Limoges et de la Haute-Vienne, 16 place Jourdan – 87 000 LIMOGES.

Fait à le/...../.....

Entreprise :

Prénom et nom de la personne qui suivra le réseau :

Téléphone :

Mail (obligatoire) :

Signature et cachet de l'entreprise :



FORMULAIRE DE COLLECTE DES INFORMATIONS **POUR LE SITE INTERNET DE L'AESAD**

FORMULAIRE DESCRIPTIF DE VOTRE ENTREPRISE

- Nom de l'entreprise :
- Noms du (des) chefs d'entreprise :
- Adresse physique (n°, rue, code postal, ville) :

- Téléphone :
- Fax :
- Mail (générique) :
- Numéro de déclaration ou d'agrément :
- Site Internet :
- Lien Facebook :
- Lien Twitter :
- Activité(s) de l'entreprise

- Acceptez-vous les règlements par CESU Préfinancés ? oui non

ACTIVITES

- Accompagnement transport
- Aide à la personne âgée
- Aide à la personne handicapée
- Assistance administrative
- Bricolage
- Garde d'enfants
- Informatique - assistance
- Jardinage
- Livraison de courses
- Ménage - repassage
- Portage de repas
- Soins esthétiques
- Soutien scolaire
- Télé-assistance

COMMUNES D'INTERVENTION

- Aixe-sur-Vienne
- Ambazac
- Arnac la Poste
- Augne
- Aureil
- Azat le Ris
- Balledent
- Beaumont du Lac
- Bellac
- Berneuil
- Bersac sur Rivalier
- Bessines sur Gartempe
- Beynac
- Blanzac
- Blond
- Boisseuil
- Bonnac la Côte
- Bosmie l'Aiguille
- Breuilaufa
- Bujaleuf
- Burgnac
- Bussière Galant
- Bussière Poitevine
- Chaillac sur Vienne
- Châlus
- Chamboret
- Champagnac la Rivière
- Champnétery
- Champsac
- Chaptelat
- Château Chervix
- Châteauneuf la Forêt
- Châteauponsac
- Cheissoux
- Chéronnac
- Cieux
- Cognac la Forêt
- Compreignac
- Condat-sur-Vienne
- Coussac Bonneval
- Couzeix
- Cromac
- Cussac
- Darnac
- Dinsac
- Dompierre les Eglises
- Domps
- Dournazac
- Droux
- Eybouleuf
- Eyjeaux
- Eymoutiers
- Feytiat
- Flavignac

- Folles
- Fromental
- Gajoubert
- Glandon
- Glanges
- Gorre
- Haute-Vienne
- Isle
- Jabreilles les Bordes
- Janailhac
- Javerdat
- Jouac
- Jourgnac
- La Bazeuge
- La Chapelle Montbrandeix
- La Croisille sur Briance
- La Croisille sur Gartempe
- La Geneytouse
- La Jonchère Saint Maurice
- La Meyze
- La Porcherie
- La Roche l'Abeille
- Ladignac le Long
- Laurière
- Lavignac
- Le Buis
- Le Chalard
- Le Châtenet en Dognon
- Le Dorat
- Le Palais-sur-Vienne
- Le Vigen
- Les Billanges
- Les Cars
- Les Grands Chézeaux
- Les Salles Lavauguyon
- Limoges
- Linards
- Lussac les églises
- Magnac Bourg
- Magnac Laval
- Mailhac sur Benaize
- Maisonnais sur Tardoire
- Marval
- Masléon
- Meilhac
- Meuzac
- Mézières sur Issoire
- Moissannes
- Montrol Sénard
- Mortemart
- Nantiat
- Nedde
- Neuvic Entier
- Neson
- Nieul
- Nouic
- Oradour Saint Genest
- Oradour sur Glane
- Oradour sur Vayres
- Pageas
- Panazol
- Pensol
- Peyrat de Bellac
- Peyrat le Château
- Peyrilhac
- Pierre Buffière
- Rancon
- Razès
- Rempnat
- Rilhac Lastours
- Rilhac Rancon
- Rochechouart
- Roussac
- Royères

- Roziers Saint Georges
- Saillat sur Vienne
- Saint Amand le Petit
- Saint Amand Magnazeix
- Saint Auvent
- Saint Barbant
- Saint Bazile
- Saint Bonnet Briance
- Saint Bonnet de Bellac
- Saint Brice sur Vienne
- Saint Cyr
- Saint Denis des Murs
- Saint Gence
- Saint Genest sur Roselle
- Saint Georges les Landes
- Saint Germain les Belles
- Saint Gilles les Forêts
- Saint Hilaire Bonneval
- Saint Hilaire la Treille
- Saint Hilaire les Places
- Saint Jean Ligoure
- Saint Jouvent
- Saint Julien le Petit
- Saint Junien
- Saint Junien les Combes
- Saint Just le Martel
- Saint Laurent les Eglises
- Saint Laurent sur Gorre
- Saint Léger la Montagne
- Saint Léger Magnazeix
- Saint Léonard de Noblat
- Saint Martial sur Isop
- Saint Martin de Jussac
- Saint Martin le Mault
- Saint Martin le Vieux
- Saint Martin Terressus
- Saint Mathieu
- Saint Maurice les Brousses
- Saint Méard
- Saint Ouen sur Gartempe
- Saint Pardoux
- Saint Paul
- Saint Priest Ligoure
- Saint Priest sous Aixe
- Saint Priest Taurion
- Saint Sornin la Marche
- Saint Sornin Leulac
- Saint Sulpice Laurière
- Saint Sulpice les Feuilles
- Saint Sylvestre
- Saint Symphorien sur Couze
- Saint Victurnien
- Saint Vitte sur Briance
- Saint Yrieix la Perche
- Saint Yrieix sous Aixe
- Sainte Anne Saint Priest
- Sainte Marie de Vaux
- Sauviat sur Vige
- Séreilhac
- Solignac
- Surdoux
- Sussac
- Tersannes
- Thiat
- Thouron
- Val d'Issoire
- Vaulry
- Vayres
- Verneuil Moustiers
- Verneuil-sur-Vienne
- Veyrac
- Vicq sur Breuilh
- Videix
- Villefavard

Informations transmises par :

Fait à le/...../.....

Signature et cachet de l'entreprise :

Merci de retourner votre dossier complété et signé à :

**AESAD
A l'attention de Marie-France CAMALY
16 Place Jourdan – 87000 LIMOGES**